FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 3 NOVEMBRE.

LES BOURGEOIS DE CAMPAGNE.

IX.—[*Suite.*]

Depuis trois mois en effet il avait assez vigoureusement conduit le bien de sa cousine et l'avait relevé pour longtemps. Assurément il s'en fallait bien qu'ils fussent quittes, mais il pouvait poursuivre de loin le devoir sacré qui l'avait retenu pendant ces trois mois près d'elle. Qu'avait-elle besoin désormais de ses services? Elle ne voulait plus de lui que son secret, et c'était encore un secret, que son histoire, toujours son *histoire!* Il se résolut donc à la lui raconter, ne fût-ce que pour lui payer encore une partie de sa dette, et à s'en aller aussitôt après, sans attendre son jugement.—La Grande-Dame Rose cependant n'avait pas levé les yeux, et tandis qu'il méditait ce projet, elle n'avait pu l'apercevoir. Elle marchait [illegible] dans ses pensées; il la suivait pas à pas [illegible] cette opiniâtre rêverie ne faisait que [illegible] encore l'emportement de ses soupçons. Il ne se trompait pas, [illegible] bien à lui que songeait la jeune femme.—Ainsi que l'avait prévu le sagace Chobiet, elle avait renoncé bien vite à son premier dessein d'aller le trouver aux champs avec la lettre de Magloire.

Revenue à la ferme, elle était rentrée dans le jardin sans le savoir; elle s'était assise [illegible] le berceau sans avoir la conscience qu'elle était assise et, maintenant elle regardait sa chambre sans se demander où elle était. Elle aurait voulu rencontrer Jacques, et cependant elle avait peur de le rencontrer, car en cet instant elle n'aurait pu se contenir. Cette lettre insultante qu'elle tenait toujours lui brûlait la main....

Jacques la vit disparaître; il ne bougea pas. S'il voulait exécuter sans plus tarder son projet de départ, il n'avait pourtant qu'à la suivre dans sa chambre. Un dernier effort et il partait; la curiosité de Marcelle était satisfaite et il la quittait, vengé de tout le bien qu'elle avait voulu lui faire: le lien dont elle avait cru l'entourer était rompu pour jamais. Personne après elle ne prétendrait plus à changer son cœur ni sa vie, personne ne se dévouerait plus pour l'arrêter sur la route où le poussait son mauvais destin. Quelques mots enfin, et il recouvrait le droit de vivre seul, avec les jouissances farouches de son ancienne liberté! Mais ces quelques mots, il ne songeait plus à les dire.

Il ne ressentait plus rien contre Marcelle que du dépit: il lui en voulait d'être passée près de lui sans l'avoir vu!—Sa lourde main vint à tomber en ce moment sur la petite porte pratiquée dans la claire-voie; il s'aperçut qu'elle n'était pas cadenassée. L'ouvrir, s'élancer dans le jardin, courir jusqu'à la première plate-bande, y cueillir la tête tout entière d'une superbe julienne en fleur, tout cela ne fut qu'une seconde. Il rentra dans la grande cour en passant par les granges; la cour était vide, la fenêtre de la chambre de Marcelle était ouverte.... Il y jeta les fleurs qu'il venait de couper.

Mais à peine s'étaient-elles échappées de ses mains qu'il [illegible] s'était bien lui qui avait fait cela. Lui! cueillir des fleurs, les [illegible] sur la fenêtre d'une femme! Il sortit de la cour comme un enfant qui craint d'être surpris en faute, sans oser regarder derrière lui. En passant devant la salle basse, avait entendu pourtant la voix de Marcelle. La jeune femme n'avait donc pas eu le temps de rentrer dans sa chambre. Mais quand elle allait y revenir, en apercevant ce singulier envoi tombé sur le bord de sa croisée, qu'allait-elle croire?—Il pensa qu'il venait d'être le jouet de quelque puissance supérieure, et ce mouvement extraordinaire auquel il avait obéi en cueillant la julienne n'était rien de moins en effet qu'un miracle de l'ange qui l'emportait dans la lutte et le [illegible] encore, non content de l'avoir battu. Une chose le rassurait pourtant. Marcelle en trouvant ces fleurs ne pouvait supposer même un instant qu'elles venaient de lui [illegible] avait commis un trait de folie, personne ne saurait donc que lui-même. Il résolut d'en finir, après tout, avec ce nouveau souci, beaucoup trop petit à son gré pour l'occuper [illegible] longtemps, et pressant le pas, il suivit [illegible] pour cette fois le chemin qui menait à la pièce où les Normands engagés depuis une semaine travaillaient encore à la coupe des foins.

Il lui fallut, pour y arriver, traverser dans sa largeur, ce vaste plateau. Jacques [illegible] pendant une demi heure, au milieu [illegible] d'où dont la moisson aussi était prochaine. Au sortir des blés, comme il allait atteindre la région des foins, [illegible] [illegible] une courte halte. Un petit pacage interrompait à cet endroit la longue suite des champs, et, des deux côtés, bordait le chemin. [illegible] de magnifiques trembles qui [illegible] leurs blancs rameaux [illegible] au vent léger du Midi, leurs [illegible] vertes, [illegible] semées [illegible] et [illegible] à la vue de [illegible] de la Grange-Dame-Rose, se fait à [illegible] de la voix contre une ou [illegible] de moineaux dispersés sur la pâture. [illegible] et Chobiet avec Finaud.

[illegible] ne s'étonna point de rencontrer le berger, et ne songea pas même à regarder [illegible] ces deux autres hommes. Ses yeux s'étaient arrêtés d'abord sur la grande pièce qu'il avait au bout du [illegible] trente bottes de la Grange-Dame-Rose. [illegible] [illegible] [illegible] d'immenses foins [illegible] grasse odeur de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] avec un bruit sourd [illegible] [illegible] les grandes herbes [illegible] [illegible] de la prairie et courait sur les lisières [illegible] et éclairs rencontrant la pair [illegible] disparaissaient en même [illegible] [illegible] et [illegible] travers le pacage, lorsque [illegible] de Chobiet, restés assis sous les trembles, se levèrent à leur tour. Le plus âgé vint au devant de lui. Jacques l'examina [illegible] [illegible] [illegible] pas le [illegible] [illegible] [illegible] pointu et pointue sur un [illegible] [illegible] de personnage [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

—Hé! hé! dit-il gauchement, et seulement [illegible] pas rester sans rien dire, vous voilà [illegible] redevenu des nôtres, monsieur Bongenoux.

—Eh, oui! c'est vous des nôtres, répéta comme un écho Magloire le fils.

Et de l'autre côté du chemin, Jacques entendit, comme un second écho, le glouglou de Chobiet. Il ne put pas répondre, car [illegible] qui, semblable en tout à son maître, ne péchait jamais par excès de zèle, s'était bientôt assis sur l'herbe, et, le petit troupeau se dispersant, le passage redevenait libre. Mais, tout doucement, Magloire le père étendit la main.

—Quand je songe, reprit-il d'un ton pensif en envoyant à demi ses yeux vers le ciel quand je songe, monsieur Bongenoux, que les pourrions être amis, comme des voisins du bon temps!

Mais le rusé compère avait compté sans [illegible] qui jugea que son tour était venu de parler.

—Oh! oh! dit-il d'une voix qui voulait être sévère, oh! oh! bien vrai pourtant que je [illegible] de morceau par notre propriété bien faire son petit tour de [illegible] méchant.

[illegible] équivalait à un trait de génie. Pierre venait de prendre, sans le savoir, [illegible] de retenir Jacques.

—S'il s'agit des intérêts de Mlle Bongenoux, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] avoir expliqué [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] mettre un accommodement?

—Dame! interrompit Magloire le fils, on pourrait s'entendre. Il reste encore le bien des champs [illegible] roues de mon tombereau et quelque chose du temps....

—Ce qui reste, ce qu'il reste! s'écria le maître d'école, dont la petite tête se mit à tourner comme une girouette au sommet [illegible]. Eh! Magloire, n'as-tu pas honte? [illegible] tu bien encore à chicaner M. Bongenoux [illegible] de pour de ferme et quelques mauvais morceaux de [illegible]. Il ne s'agissait que de cela, mon garçon [illegible] [illegible] acheter le chemin.

—Acheter, répéta Pierre.

Le mot malsonnant lui déchirait les oreilles. Le *nous* que son père employait depuis le commencement de ce singulier colloque l'inquiétait et le mettait hors de lui. Il y avait neuf ans que Magloire le père n'avait plus [illegible].

—Eh! sans doute, nous l'achèterions, continua pourtant le maître d'école, avec un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que le prix [illegible] [illegible] nous [illegible] Magloire, [illegible] ne le prêter de l'argent, Magloire, et [illegible]. Ah! c'est que nous vous [illegible] accommoder, *nous autres*. Vous [illegible] garçon, quand on a toujours le nez sur l'argent, on n'aperçoit rien au delà. Est-ce qu'on regretterait les écus si tu devais aller même les porter à la demoiselle.

[illegible] de Chobiet se fit entendre pour [illegible] [illegible] et Pierre, soporo bruyam[illegible] [illegible] frais qui courait sous les trembles.

—Tenez, monsieur Bongenoux, reprit Magloire le père en frappant un coup sur son ventre [illegible] que vous nous soupçonnez de finasser avec vous, m'avions franc. Je [illegible] que vous ne prenez pour un ignare et [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] que tous les [illegible] bonnets du conseil [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ce que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] sur vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] c'est le vieux [illegible] [illegible] cheveux, c'est la [illegible] [illegible] [illegible] dit; un honnête homme comme [illegible] [illegible] [illegible] il faut que nous [illegible] [illegible] la paix. Laissez nous donc passer une [illegible] sur votre champ, ne serait-ce que pour [illegible] débarrasser en remontant chez nous le tombereau de Magloire. Les robes rouges [illegible] dans découvrent après ça tout à leur [illegible] [illegible] nous n'aurons plus besoin de leurs belles [illegible].—Allons, voisin, feu votre oncle [illegible] aimé guère, et, foi de Magloire, je n'ai jamais [illegible] bien su pourquoi. C'était un brave homme, mais pas plus retors qu'un [illegible]. Vous avez la tête dure, vous autres Bongenoux. Les idées y entrent comme des [illegible] fer dans un morceau de chêne, et [illegible] qu'elles ne peuvent en sortir. N'ai-je pas vous fâcher. Je ne dis que ce que j'ai toujours vu, et je vous clairvoyant, moi.—Votre oncle ne s'était pas imaginé que je l'avais dénoncé au préfet, dans le temps qu'il était maire, parce qu'il avait vendu une serviette blanche au lieu du drapeau tricolore à la fenêtre de la mairie! Il n'aurait reconnu ma main à la belle preuve! On aura imité mon écriture, voyez-vous; il ne manquait pas de gens qui le connaissent, puisque c'était un [illegible] appris à écrire à tout le canton.... Eh! bien, jamais on n'eu a voulu démordre à la Grange-Dame-Rose...... Bon! vous avez envie de rire, monsieur Bongenoux; ne vous gênez pas. Riez, riez donc; il y a de quoi. Mille bombes! comme disait le maréchal Soult quand il était à la tribune, qui voudrait croire que nous nous sommes chicanés pendant neuf ans pour un lopin de terre et pour un tombereau?

Jacques, en effet, souriait, car depuis le commencement de ce long discours, le mépris et la colère montaient au dedans de lui comme la houle. Il regardait alternativement ces deux hommes. Non, sa rencontre avec eux ne pouvait être un hasard; c'était une scène préparée d'avance, un complot imaginé par le père, et auquel le fils s'était empressé de prêter les mains: ils étaient d'accord en venant sous les trembles. Et alors que voulaient-ils? Pourquoi maintenant le vieux Magloire semblait-il trahir son fils?

—Après tout, reprit-il en finissant, si vous ne voulez point céder, monsieur Bongenoux, je vous le répète, nous achetons le chemin.

Pierre, qui jusqu'alors s'était toujours tenu à quelque distance, s'élança en avant.

—Encore! s'écria-t-il d'une voix presque inarticulée qui ne passa qu'en sifflant entre ses lèvres. Acheter! est-ce de votre poche? Me laisserez vous signer l'acte au moins?—Depuis quand êtes-vous donc redevenu le maître à la Louvette?

—Mettons que je sois redevenu le maître, répliqua Magloire en aspirant avec un calme parfait sa prise de tabac. Si cela pouvait te rendre service que je te rachetasse ton bien, mon garçon?....

Mais Pierre entendit mal ces dernières paroles, qui l'auraient éclairé sur la conduite de son père. La rage le rendait aveugle et sourd.

—Acheter le chemin! continua-t-il; acheter le chemin!....

—J'achèterais le monde entier, moi, fit le maître d'école avec bonhomie.

—Je vous l'ai dit pourtant, hurla Pierre, oui, je vous l'ai dit que la bourgeoise ne voulait pas même nous le vendre. Acheter le chemin! Elle ne veut pas s'accommoder, tonnerre! je le sais bien, puisqu'elle n'a pas répondu à ma lettre....

Il n'acheva point. Jacques l'avait saisi par le bras.

—Elle ne vous a pas répondu? fit-il. Vous lui avez donc écrit?

Pierre essaya en vain de se débattre contre cette formidable étreinte. La main de fer semblait rivée à son poignet, réputé si formidable pourtant dans tout le Josas. Il voulut parler et ne put répondre à Jacques que par un signe négatif. Mais celui-ci ne s'en contenta point.

—Qui vous a dit alors qu'elle ne voulût pas s'accommoder? lui demanda-t-il. Et, sans lui lâcher le bras, il se retourna vers le maître d'école pour l'interroger à son tour.

Mais la place était nette autour de lui. Chobiet s'enfonçait sous les trembles; Magloire le père avait reculé tout doucement jusqu'au bord du chemin.

—Tu reviendras me chercher, Magloire! cria-t-il de loin à son fils en s'éloignant à reculons, car tu auras besoin de moi plus tôt que tu ne le penses. J'avais pourtant bien compté te rendre un service en te réconciliant avec M. Bongenoux, mais tu ne feras jamais que des sottises. Je m'en lave les mains.

Et là-dessus il tourna le dos. Mais Jacques avait à peine entendu ce dernier cri de l'amour paternel. Il laissa retomber le bras de Pierre et s'éloigna sans même le regarder.

A continuer. PAUL PERRET.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 2 novembre.

Le marché au coton a été quelque peu animé aujourd'hui. Les transactions se sont élevées à environ 1,000 balles aux prix antérieurs.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible]	nominal
[illegible]	do
Bon ordinaire	9⅝@ 10
[illegible]	10⅛@10¼
[illegible]	10⅝@11
[illegible]	11¼@11½
Middling Fair	11⅝@12
Fair	—@—

TABAC—Rien d'important.

SUCRE—Environ 100 boucauts aux prix d'hier. Fair à fully fair, 6⅝ @ 7 cts.

MELASSE—Environ 500 barils à 36 @ 37 cts le prime et le choix, et 100 demi barils à 40 @ 44 cts le gallon.

FARINE—500 barils de superfine à $5 40 @ $5 50, 200 d'extra [illegible] @ $6 50 le baril.

MAIS—100 sacs de maïs nouveau à $1 10 le boisseau.

AVOINE—Environ 4700 sacs de St-Louis, y compris [illegible] @ $4 [illegible], et [illegible] 1 [illegible] [illegible] le boisseau.

SON—[illegible] [illegible] [illegible] @ 95 cts [illegible] les 100 liv. [illegible]

FOIN—[illegible] [illegible] @ $16 75 @ $18 le baril [illegible] [illegible]

BACON—100 boucauts de plats-côtés ribbed [illegible] de conditions particulières.

GRAISSE—Aucune vente annoncée.

CAFE—[illegible] sacs à 11¾, 13¾ à 11¾, 100 à 11¾, et 475 à 11¾ cts la livre.

WHISKY—Rien.

CHANGE—Demande modérée. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

FRET—Un navire pour Liverpool à 9/16 d le coton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamships Mexico, Talbot, Galveston et Indianola. Navire Vision, B[illegible], Liverpool. Independence, Merritt, Havre. Barque Lenox, Coe, Marseille. Goëlette J H To[illegible] [illegible], Brazos Santiago. Voulez, Hibbs, Tampa Bay et Menatee.

[illegible]

[illegible] Mary Ellen, Mott, Pensacola. [illegible] [illegible], Johnson, Pensacola.

Au bas du fleuve.

Navire J J Wheeler, Robinson, Boston.

[illegible]

Liste des bateaux à vapeur en service aujourd'hui.

[illegible]	Bateau de la Malle	Midi
[illegible]	Edward J Gay	5 pm
[illegible]	[illegible] Lackland, Miller	5 pm
[illegible]	John Warber	5 pm
[illegible]	[illegible]	5 pm
Vicksburg	[illegible]	5 pm
[illegible]	[illegible]	5 pm
[illegible]	Bayou Belle	5 pm
[illegible]	[illegible]	10 am
[illegible]	[illegible]	10 am
[illegible]	Blue Bird	5 pm
[illegible]	Mexico	8 am

Départs d'Amérique.

Saxonia, de New York pour Hambourg	1 nov
Europa, de Boston pour Liverpool	2 nov
[illegible], de New York pour le Havre	5 nov
[illegible], de New York pour Liverpool	5 nov
Arago, de New-York pour le Havre	12 nov
America, de Boston pour Liverpool	16 nov

Départs d'Europe.

Kangaroo, de Liverpool pour New York	12 oct
Persia, de Liverpool pour New-York	15 oct
Arago, du Havre pour New York	15 oct
[illegible], de Southampton pour New York	15 oct
Nova [illegible], de Liverpool pour Quebec	19 oct
America, de Liverpool pour Boston	22 oct
Vanderbilt, du Havre pour New York	22 oct
North American, de Liverpool pour Québec	26 oct
Asia, de Liverpool pour N w York	29 oct

AMUSEMENTS.

Musée et Amphithéâtre DE SPALDING & ROGERS.

Jeudi soir, 3 novembre.

LES BUCKLEYS se donnent que trois représentations de [illegible].

Bénéfice de G. SWAINE BUCKLEY—Solos de Banjo, Danses, chansons, etc. Le spectacle se terminera par l'OPERA [illegible] [illegible], opéra comique.

Prix d'entrée, 50 cts, galerie pour les personnes de couleur, 25 c. Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le rideau sera levé à 7 heures et demie.

Représentations tous les soirs et les SAMEDIS, à midi. 3 nov

MUSEUM DE VANNUCHI, No 107, rue St Charles, près et après la rue Poydras.—Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

IMMENSE COLLECTION DE CURIOSITES.

La collection de figures de cire rivalise tout ce qu'on peut voir. Elle comprend des sujets tirés de l'histoire Sainte et de l'Histoire Profane Il y a 100 figures, dont la plus grande partie sont à mouvements.

Le splendide TABLEAU de la conférence entre Victor Emmanuel, Louis Napoléon et Garibaldi, a été ajouté à la collection, ainsi qu'une magnifique représentation de la BATAILLE DE SOLFERINO.

[illegible] tableaux, on voit la naissance du CHRIST dans la crèche, le Dernier Souper, le [illegible] du Christ, les Héros de la Crimée, Washington traversant le pont de Trenton, &c., &c.

Entrée: 50 cents, enfants 10 cts. 25oct—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

LE bureau des [illegible] d'assessement se tiendra dans la chambre No 15, Hotel de Ville, à midi, les LUNDIS, 10, 17, 24 et 31 octobre et les SAMEDI, 5 novembre prochain, pour recevoir les tableaux du Bureau des assesseurs, recevoir les demandes de rectification des personnes qui étaient absentes de la ville en juillet et septembre derniers, époques auxquelles les assesseurs exposèrent les tableaux pour examen et correction.

Le Bureau se tiendra dans la susdite chambre les jours, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M pendant trente jours, à partir du 3 courant, afin [illegible] tableaux d'assessement et répondre aux demandes qui pourraient être faites.

JNO A. WATKINS
[illegible] bureau des réviseurs des tableaux d'assessement.

1er octobre—au 5nov

Avis aux contribuables du Troisième District—Taxes d'Etat.

AVIS est donné que les tableaux d'assessement du Troisième District seront exposés, pour correction, dans le bureau du Recorder du Troisième District, pendant trente jours, à partir du lundi, 3 octobre 1859.

Le bureau sera ouvert de 10 heures A M à 2 heures P M.

WEBSTER LONG,
Recorder du Troisième District.

Avis aux contribuables.

LES rôles d'assessement du Premier, Deuxième et Troisième districts Représentatifs seront exposés au salon No 15 City Hall, pendant trente jours à partir de lundi, 3 d'octobre prochain, tous les jours, de 10 heures A M jusqu'à 2 heures P. M., pour examen et correction.

H. M. SUMMERS,
1 octobre—3nov Recorder du Premier District

MERCHANTS HOTEL,
Au coin des rues St Charles et Canal,
TENU PAR E. BRET & J. HALLER.

Cet établissement qui possède des appartements [illegible] à un agréable [illegible] vient d'être complètement réparé et remis à neuf. Le mobilier ainsi que les installations ont été entièrement neufs.

L'Hôtel sera ouvert pour le 1er octobre. Le service de table et les vins ne laissent rien à désirer.

Changement de domicile.

A. FLANDRY, professeur de piano, a transféré son domicile dans la rue Dumaine, No 176 entre St Claude et Remparts. 17 oct—2m

VINS BLANCS de [illegible]—100 caisses vin blanc différentes qualités, en débarquement du navire Ashland, venant de Bordeaux, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 et 15 rue St-Louis
19 sep

A [illegible]—100 paniers de 2 pompousselles, Marie Brizard & Roger, à vendre par
LOUIS F MAXENT,
50 rue Toulouse

L'Encouragé à constamment du VERMIFUGE de B. A. Fahnestock
B. JOURDAN,
encoignure Natchez et Tchoupitoulas
29 oct

CIGARES de la Havane, venant d'être débarqués du steamer Habana, comprenant un assortiment bien choisi de Londres, presés, demi Regalias, Conchas, des marques El Globo, Gutierrez, Partagas, Cabanas et étrangères à vendre par
CABALLERO & SAMUALDO,
No 36, Vieille Levée.
Entre Douane et Bienville
20 oct

Compagnie de la Malle de Bayou Sara.

POUR BAYOU SARA.

Le beau paquebot B F KENNER, capt. Barnum, part de la Nlle Orléans les dimanches, mercredis et vendredis à 5 heures.

POUR BATON-ROUGE.

Le paquebot CAPITOL, capt. Pratt, part de la Nlle-Orléans tous les lundis et jeudis à 5 heures, et tous les vendredis à 10 heures.

POUR DONALDSONVILLE.

Le paquebot C. D. JR., capt. Vincent, part de la Nlle-Orléans tous les mardis et jeudis à 10 heures A. M. et les samedis à 5 heures P. M.

POUR BAYOU SARA et la COTE.

Le bateau à vapeur LAUREL HILL, capt. Green, et le bateau GROSSE TETE, capt. McQuald, partiront de la Nlle-Orléans tous les lundis, jeudis et vendredis à 5 heures P. M.

Un commis est toujours au débarcadère, au pied de la rue St-Louis pour recevoir, livrer le fret, et signer les connaissements pour les susdits bateaux.

2nov—3m J. A. COTTEN, agent

STEAMSHIPS DE LA HAVANE EN ESPAGNE

TER, BERENGUER, ALMOGABAR et EUROPA, } 1500 tonneaux chacun.

Un de ces magnifiques steamships espagnols, une marchesera, part de la Havane (emportant la malle) le 12 de chaque mois, pour CADIX ou, pendant la quarantaine en Espagne, (de mai en octobre) pour VIGO

Depuis deux ans, ils font les traversées avec une grande régularité et une vitesse remarquable de 15 à 18 jours de port à port.

De CADIX, ils se rendent à BARCELONE, faisant escale dans des ports intermédiaires et, de VIGO, vont directement sur à Liverpool sur à Marseille.

Ces steamships offrent tout le comfort désirable aux voyageurs.

Prix des chambres $179

Consignataires à la Havane,
J. M. MORALES & Co

Pour plus amples renseignements, s'adresser, à la Nouvelle-Orléans, à B. De Vassau & Co., 74, rue des Magasins. 16 sept—

POUR CALIFORNIE & NEW-YORK, via HAVANE.

Jour de départ, SAMEDI, 5 novembre, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via Aspinwall, Panama et pour New York via la Havane—compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis—Le steamship GRANADA, commandant F. Griffin, partira de son wharf, en face du marché St-Mary, à 8 heures précises, avec les malles des Etats-Unis et les passagers, se reliera à la Havane, avec le steamship DANIEL WEBSTER et à Panama avec un des steamers de la Ligne de Vanderbilt du Pacifique. Pour tickets pour tout le voyage, s'adresser au bureau de la Compagnie, no 74 rue des Magasins.

S. DE VISSER & Co.

1er nov—jusq 4

Pour Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI 11 novemb. à 8 h. A. M.

Ligne de la malle des Etats-Unis — Pour BRAZOS SANTIAGO VIA INDIANOLA. — L'excellent steamship ARIZONA, capitaine Robert Smith, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, jolis emménagements, s'adresser à bord, ou Au bureau de la compagnie des steamships du Sud.

C. B. PAYNE, Directeur,
1er nov No 57, rue du Camp

POUR VERA CRUZ.

Jour de départ, Mardi, 15 du courant, à 8 h. A. M.

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis—L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, Capt. Thomas Forbes, partira pour Vera-Cruz, ainsi qu'il est dit plus haut, à heure fixe, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (jolis emménagements, chambres et entreponts), s'adresser à bord ou au bureau de la Compagnie des steamships du Sud.

C. B. PAYNE, directeur,
1nov No 57, rue du Camp

GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA

Jour de départ, JEUDI, 3 novembre à 8 heures du matin.

Ligne de la malle des Etats Unis—**Pour Galveston et la Baie de Matagorda**—L'excellent steamer TEXAN, doublé et chevillé en cuivre, capt. H Wilson, partira le 3 novembre avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage—beaux emménagements—s'adresser à bord ou au bureau de la compagnie des steamships du Sud, No 57, rue du Camp.

C. B. PAYNE, directeur.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les jeudis et samedis. 31oct

POUR PORT AU PRINCE.

Le brick clipper MINA SCHEFFER, de 1ère classe, capt John Wilson ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour reste de fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser au capitaine à bord ou à la Place Jackson, ou à PHILLIPS & WEEKS, 28, rue du Camp

Importation directe de Paris.

Le soussigné, dépositaire des spécialités françaises et de tous les médicaments sanctionnés par l'expérience, vient de recevoir par les navires Roger Stewart, du Havre, et Ashland, de Bordeaux:

[illegible] flacons poudre de [illegible]
1500 do capsules de [illegible]
[illegible] do injection Brou
[illegible] do dragées de [illegible], Collas
[illegible] do do de [illegible] Pelletier Lyon
1000 do perles d'éther, Clertan
[illegible] do extrait de quinine Pelletier
1 [illegible] boutes nils glaireux, [illegible]
2000 do purgatif Leroy, [illegible]
1000 do vomitif do
[illegible] do huile de foie de morue, Jongh
[illegible] do anti glaireux, Paul[illegible]
1500 do [illegible] de Cleret
1500 flacons capsules de Clark
500 boîtes do de Mothes
500 do pilules de Cofferd
500 do grains de santé
[illegible] do pastilles de Vichy
40 douzaines Clyso[illegible] à [illegible]
200 boîtes Paullinia de [illegible]

Un assortiment de sirops de gomme, réglisse, [illegible], poudre de Dower, hydroclyses, irrigateurs [illegible] etc etc.

Par le navire Ashland, de Bordeaux:

[illegible] bouteilles huile de foie de morue, Faure & [illegible]
EDOUARD GUILLOT,
Pharmacien 14a rue Royale

Pharmacie O. Robin & Frère

Reçu par le Roger Stewart, du Havre
300 kilos fécule de pommes de terre Groult
100 douzaines boîtes pâte pectorale
1000 pavots extra gros
100 doz. savons des familles, de Gosse & Frère
1 doz. sondes œsophagiennes
100 onces Sel nitrate de bismuth pur
100 boîtes purgatif Leroy Cottin
[illegible] kilos d'amandes douces, 9 tres
[illegible] [illegible] extraits de chiendent, [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de gentiane, de garance [illegible], et hydrocyanique, de belladone, [illegible]
30 onces iodure; 25 [illegible] [illegible]
[illegible] bougies [illegible] de Nord, [illegible]

Une variété de produits chimiques qu'il serait trop long d'énumérer [illegible] prix les plus réduits, par les soussignés.

O. ROBIN & FRERE, pharmaciens,
1 oct encoignure Ste-Anne et Villeré

Entrepôt des eaux minérales de France à la Nouvelle-Orléans.

EAU MINERALE ALCALINE GAZEUSE, DE SCHULTZMATT (département du Haut-Rhin)

Cette eau, très employée maintenant en France, combat avantageusement les engorgements du foie et de la rate, la dyspepsie, les affections de la vessie, la jaunisse, la perte de l'appétit, etc., etc.

EAU MINERALE SULFUREUSE, DE BONNES (Pyrénées), contre la goutte, les rhumatismes, les maladies de la peau, les blessures et plaies particulièrement celles produites par des armes à feu, etc. En débarquement et à vendre par

C. E. MOULGIN, pharmacien,
Enc. des rues Dauphine et Don[illegible]
28 août

Aux Pharmaciens et Habitants de la Louisiane, Texas, Mississippi, Alabama, etc.

DROGUERIE EN GROS.
PRODUITS CHIMIQUES &c.

Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

REÇU dernièrement—200 onces QUININE française et américaine
40 barils huile PALMA CHRISTI
35 barils CAMPHRE;
50 do ALUM en poudre.
50 balles EPONGES de diverses qualités;
40 barils GRAINE DE LIN;
20 do MOUTARDE en grains et en poudre,
100 caisses SAVON de Castille,
300 livres MANNE en larmes et autres;
200 do OPIUM;
20 caisses BORA
10 do SAGOU.

Poudres choisies de gomme arabique;
do d'adra sathe, d'opium;
do d'ava ursi; d'iris de Florence;
do de réglisse, de guimauve, etc.

Extrait de vanille, extraits français et de Tilden, dito jalap, dito houblon, dito salsepareille, dito cigue, dito de jusquiame, etc.

Produits chimiques français — ergotine, emetine, veratrine, etc. Ainsi qu'un grand assortiment de drogues et de médicaments français, américains etc.

B. JOURDAN.
1oct

Southern Institute.

Dirigé par E. JEGOU A. B. A. M.,
Encoignure Remparts et Dumaine.

LE nombre du personnel de cette institution étant au complet, le directeur a l'honneur d'annoncer aux familles que la réouverture des classes aura lieu le 15 septembre courant.

Nota—Il paraîtrait, que le bruit court que je vais abandonner le local où je suis, pour aller demeurer à Lafayette; je prie les parents de croire que je n'ai jamais eu cette idée, au contraire, et que je pense au contraire, à m'assurer la maison que j'habite maintenant, soit en l'achetant, soit en obtenant du propriétaire un bail plus long que celui que j'ai, maintenant.

On demande un professeur de Français pour les classes primaires. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les meilleurs certificats comme professeur de classes élémentaires.

Coke à bon marché.
Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

10 octobre 1859.

TANT qu'on travaillera à la Station, le prix du COKE sera ***au très bas prix de trente-cinq cents le baril.***

Il est propre, convient pour les maisons, et vaut mieux que le bois ou le charbon pour la cuisine.

A ce prix, le coke est de 25 pour cent meilleur marché que les meilleurs charbons.

11oct N. O. J. TISDALE, Trésorier.

CHAUSSURES!
Créoles, Françaises et du Nord.
BLANCAND & GUITET,
Encoignure Dumaine & Royale,

Ont en magasin le plus grand choix qui ait jamais été offert en vente, de Chaussures pour Familles. Leurs articles, **tous de première qualité**, ne laissent rien à désirer pour la durée, l'élégance et la solidité.

Pour Dames—Bottines, brodequins, souliers pantoufles de toutes sortes, avec ou sans talons.—Souliers en gomme pour l'hiver, SOUVELLECOURS, avec ou sans talons.

Souliers satin blanc et chaussures décolletées pour soirées, etc.

Pour demoiselles et enfants—Plus que jamais une variété d'articles qu'on ne peut trouver que difficilement ailleurs, et à des prix vraiment extraordinaires par leur bon marché.

Pour Messieurs, Garçons et Enfants—assortiment difficile à égaler sous tous les rapports.

Les commandes sur mesure sont toujours exécutées avec la plus grande soin et promptitude. 29oct

J. MENARD.
Graines fraîches de Jardinage
De la nouvelle récolte de 1859,

Reçu par le navire Shepherd, du Havre — Choux pommé 10 variétés, choux cavalier, choux de Bruxelles, choux-fleur, choux rave, choux-navet, Routabaga, carotte demi-longue, épinard large feuille, navet plat blanc, navet colet rose, laitue pomme, radis demi-long, radis rond rose, radis jaune, radis noir, betterave courte, betterave champêtre, betterave blanche et carde, rave longue rouge, oignon large rouge, ciboule, persil, cerfeuille, panais, céleri plein blanc, doucette et autres plantes à salade, etc, etc, etc.

PLANTES ET ARBUSTES.

Une très grande variété de plantes et d'arbustes, une belle collection de rosiers de plus de 200 variétés, de plusieurs choix, une grande quantité de magnolias et arbres fruitiers, plantes de serre.

Le tout à vendre à des prix à son établissement d'horticulture, chemin de Gentilly.

Le soussigné a aussi à son magasin de graines, rue Vieille-Levée, entre Hôpital et Quartier, No 312, arbres [illegible], seront remplis avec soin et promptitude.

24oct.

AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT A UN WRIT D'ELECTION daté du 1er de septembre 1859, à moi adressé par Son Excellence ROBERT C. WICKLIFFE Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les Electeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue LUNDI 7 de novembre 1859, à l'effet d'élire les officiers suivants:

Un Représentant de l'Etat de la Louisiane au trente-sixième Congrès des Etats-Unis pour le Premier District Congressionnel composé de cette partie de la ville de la Nouvelle Orléans et devant connue sous les noms de Municipalité No Un et Municipalité No Trois, et aujourd'hui désignée sous les noms de Deuxième District et Troisième District, du Faubourg Tremé, de cette partie de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi, et des paroisses de St Bernard et Plaquemines.

Un Représentant de l'Etat de la Louisiane au trente-sixième congrès des Etats-Unis pour le Deuxième District Congressionnel composé de cette partie de la ville de la Nouvelle Orléans, située au dessus de la rue du Canal et connue sous les noms de Premier District et Quatrième District [autrefois la ville de Lafayette], et des Paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste Marie et St Martin.

Et attendu qu'il est aussi pourvu par la loi, que le premier LUNDI de Novembre prochain 1859, il sera procédé à l'élection de:

Un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur de l'Etat pour le terme de quatre années.

Un Secrétaire d'Etat et un Avocat Général, pour le terme de quatre années.

Un Trésorier d'Etat, un Auditeur de Comptes Publics et un Surintendant de l'Education Publique, pour le terme de deux années.

Un Commissaire pour le Bureau des Travaux Publics, pour le Premier District d'Amélioration Interne, de Levées, de Desséchement et d'Exhaussement, dans lequel cette partie de la Paroisse d'Orléans située sur la rive gauche du fleuve Mississipi est comprise.

Un Commissaire pour le Bureau des Travaux Publics, pour le Deuxième District d'Améliorations Internes, de Levées, de Desséchement et d'Exhaussement, dans lequel cette partie de la Paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississipi est comprise.

Les Sénateurs à l'Assemblée Générale de l'Etat, comme suit:

Deux Sénateurs du District Sénatorial, composé des Paroisses de Plaquemines, St Bernard, Jefferson et toute cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Trois Sénateurs du District Sénatorial composé de cette partie de la Paroisse d'Orléans, située sur la rive gauche du fleuve Mississipi et comprise la ville de la Nouvelle-Orléans.

Représentants à l'Assemblée Générale de l'Etat comme suit:

Cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi élira un représentant.

Le Premier District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.

Le Deuxième District représentatif de la Paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle Orléans, élira deux représentants.

Le Troisième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira quatre représentants.

Le Quatrième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Cinquième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.

Le Sixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Septième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.

Le Huitième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Neuvième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Dixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de Novembre prochain 1859, les Electeurs qualifiés de toute la Paroisse d'Orléans procéderont à l'élection de:

Un shérif pour la Paroisse d'Orléans.
Un Coroner pour la Paroisse d'Orléans.
Un Avocat de District pour la Paroisse d'Orléans.
Un Greffier pour chacune des Cours de District de la ville de la Nouvelle Orléans à savoir:
Un Greffier pour la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans;
Un Greffier pour la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans;
Un Greffier pour la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans;
Un Greffier pour la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans;
Un Greffier pour la Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans;
Un Greffier pour la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

Un Assesseur pour cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Quatre Assesseurs seront élus par cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive gauche du fleuve Mississipi.

Un Collecteur de Taxes sera élu par les électeurs qualifiés pour cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Collecteurs de Taxes pour chacun des quatre Districts composant la ville de la Nouvelle Orléans, à savoir:

Un Collecteur de Taxes pour le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un Collecteur de Taxes pour le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un Collecteur de Taxes pour le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un Collecteur de Taxes pour le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Et attendu, qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de novembre prochain 1859, il sera procédé à l'élection de Juges de Paix de la Paroisse d'Orléans et pour la Paroisse d'Orléans, comme suit:

Un Juge de Paix pour les Premier et Deuxième Districts Représentatifs.

Un Juge de Paix pour le Troisième District Représentatif.

Un Juge de Paix pour le Quatrième District Représentatif.

Un Juge de Paix pour les Cinquième et Sixième Districts Représentatifs.

Un Juge de Paix pour les Septième, Huitième et Neuvième Districts Représentatifs.

Un Juge de Paix pour le Dixième District Représentatif, ci-devant ville de Lafayette, aujourd'hui le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Et un Juge de Paix pour cette partie de la paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de novembre prochain 1859, il sera procédé à l'élection d'un Constable pour chaque Justice de Paix dans la Paroisse d'Orléans, par les électeurs qualifiés résidant dans les limites de chacune desdites Justices de Paix qui sont de siéger.

Un Constable pour la Première Justice de Paix dans et pour les Premier et Deuxième Districts Représentatifs.

Un Constable pour la Deuxième Justice de Paix dans et pour le Troisième District Représentatif.

Un Constable pour la Troisième Justice de Paix dans et pour le Quatrième District Représentatif.

Un Constable pour la Quatrième Justice de Paix dans et pour les Cinquième et Sixième Districts Représentatifs.

Un Constable pour la Cinquième Justice de Paix dans et pour les Septième, Huitième et Neuvième Districts Représentatifs.

Le Constable pour la Sixième Justice de Paix qui sera élu par les électeurs qualifiés de cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Un Constable pour la Septième Justice de Paix dans et pour le Dixième District Représentatif, ci-devant ville de Lafayette, aujourd'hui le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, 7 de novembre 1859, dans chaque arrondissement électoral, depuis huit heures A. M. jusqu'à quatre heures P. M. à l'effet de recevoir le vote des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans; les Commissaires des commissaires et greffiers qui seront nommés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours par triplicata devront être transmis à l'officier soussigné, conformément à la loi.

Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans,
3 d'octobre 1859.

25 oct—au 7 nov E. T. PARKER, shérif

Gruau de santé.

Véritable Hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.

DÉCOUVERT ET PRÉPARÉ
Par P. MARMAY,
A Riom, — France.

CETTE nouvelle et précieuse découverte est patentée pour la France, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la Belgique.

Cet incomparable hygiène de l'estomac est une préparation naturelle, sans aucun mélange et d'un très bon goût, qui se recommande comme le meilleur friandise en état de santé et comme un remède infaillible en état de maladie.

Les constitutions les plus rebelles ne peuvent résister à l'emploi journalier du GRUAU DE SANTE; on en prend alors deux potages par jour, un le matin et l'autre le soir.

Le Gruau de Santé a été expérimenté par des médecins distingués, et son usage a toujours triomphé en quelques jours de toutes les maladies de l'estomac, connues sous les noms de:

Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'estomac, Constipations, Vomissements, Diarrhées chroniques, etc, etc.

Le Gruau de Santé s'emploie au gras ou au maigre, au lait sucré ou salé, avec ou sans fleur d'oranger; il suffit d'en mettre une cuillerée par personne au moment de l'ébullition et le laisser cuire quinze ou vingt minutes.

On ne trouvera bon, pendant les premiers temps au moins, d'en prendre le matin et le soir.

Vente en gros et en détail par A. RENAUD TRABAR agent général pour les Etats-Unis.

Dépôts dans toutes les villes principales des Etats-Unis.

A la Nouvelle-Orléans, rue Conti 44, entre Chartres et Royale, au magasin de Pianos de **M. A. D. FLANDRIN.**

13oct—1an 2af et 1ps

JAMES M. PUTNAM,
Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam,
FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE,
EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
1 août—1an No 13, rue Carondelet

Notice.

DANS un appel aux consommateurs et marchands d'huile, inséré dans divers journaux de notre ville,

Nous nous étant établis, d'une manière irréfutable, par des certificats de personnes dignes de foi et bien connues, que notre huile de graines de coton était plus longtemps qu'aucune autre huile manufacturée aux Etats-Unis.

Nous avons omis de dire qu'un gallon de notre huile durait aussi longtemps que deux quarts d'huile de lard ou de baleine. Chacun peut facilement se convaincre du fait de cette manière:

Mettez un peu d'eau, dans deux verres et versez ensuite dans chacun d'eux une égale petite mesure d'huile de baleine ou de lard dans l'un et d'huile de graines de coton dans l'autre; une petite veilleuse d'Allemagne placée ensuite sur chaque verre et allumée en même temps, démontrera en quelques heures l'incontestable avantage que l'on peut retirer de l'usage de notre huile.

Nous avons aussi omis de dire, et ce n'est pas l'un des moins éloquents plaidoyers en faveur de notre produit, l'immense différence qui existe entre les prix de ces différentes huiles et la nôtre; l'huile de lard est vendue sur notre place cinquante pour cent, et celle de baleine trente pour cent plus cher que notre huile.

Chacun peut vérifier notre première assertion, quant à la seconde, les prix du marché en font foi.

BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée.
25oct Seuls agents

A Louer

Une maison neuve en briques, à deux étages, située rue des Dryades No 311, près de l'encoignure de la Promenade du Triton.

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co,
22 oct 16 et 18, rue St-Louis

A Louer

Deux logements dans la maison actuellement en construction rue Claiborne, entre Ste-Anne et du Maine, à délivrer le 1er novembre prochain.

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co,
29 oct 16 et 18, rue St-Louis

EN magasin—150 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par LOUIS F MAXENT,
7oct 50 rue Toulouse

SHAKERS preserves—100 caisses Shakers preserves assortis, à vendre par E TURPIN
27 oct 55, Vieille Levée

AMANDES de TARRAGONE—300 sacs, à vendre par P. [illegible] Frères & Co.

EN débarquement du navire Shepherd, arrivé du Havre—
100 paniers champagne grandes bouteilles
10 do do demi do
10 caisses do quart do
A vendre par X LAMBERT,
17oct No 62 rue des Magasins

VIN de Porto—10 quarts pipes vieux "Royal Company"
60 quarts pipes "Norris Crown", en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
29oct 13 et 14 rue St Louis

MACHINES A BOUCHER—en débarquement du navire Elisabeth Ellen, de Bordeaux, Six machines à boucher. A vendre par LOUIS F. MAXENT,
4oct 50, rue Toulouse

FRUITS à l'eau-de-vie—10 caisses de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Jane A Walsh, de Bordeaux, à vendre par S TALAMON,
17oct 181 rue Bry's

VIN de Madère—3 demi pipes Welsh Bros "1844" en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
29oct 3 et 14 rue St Louis

ATTENDU incessamment par le [illegible] de Bordeaux—
40 barriques vin rouge de famille, Cotes de Bourg
[illegible] vieux St-Emilion 1er cru.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
17 oct 44 Vieille Levée

ABSINTHE ET KIRSCH—50 caisses de E Pernod et Y Louis, en magasin.
A vendre par J. CURIEN,
13oct 58 rue Toulouse

AVENDRE en débarquement du navire [illegible] Ellen—50 barriques vin rouge.
E DESCHAMPS,
31 rue de Louis

ESSAI POPULAIRE

SUR LES MALADIES PROVENANT DES MÉTIERS & OCCUPATIONS.

NOUS allons publier, aussi succinctement que possible, les maladies provenant de certaines occupations, des causes, des symptômes et du traitement de ces maladies. Nous le ferons en termes simples et sans déguisement, en présentant, en de donner des faits qui ne sont pas généralement connus; en second lieu, de présenter plus spécialement à l'attention l'efficacité des REMEDES DE RADWAY. Nous avouons franchement que le but que nous nous donnons est une transaction commerciale ayant pour but l'avantage du public et le nôtre.

Les maladies provenant de divers métiers ont leur source soit dans la nature même des occupations, des matériaux maniés ou employés, soit dans des deux causes. Aucun de ces métiers n'est absolument nuisible à la santé, mais les hommes sont imprudents dans leurs habitudes et négligent les précautions et les soins que réclame la nature de leurs occupations.

Voyons d'abord les personnes qui souffrent de maladies qu'engendrent les matériaux dans lesquels il y a du poison:

Les chaudronniers, fondeurs de laiton, ouvriers en cuivre jaune et épingliers, etc., en maniant le cuivre et ses composés, reçoivent soit la poussière impalpable dans la bouche ou dans les cellules, soit leur faune. De là une maladie que l'on connaît par le cuivre et dont les symptômes peuvent être plus ou moins violents, parcourant le corps jusqu'à ce que le système soit épuré et que des affections plus apparentes se déclarent. Les malheureux atteints de la maladie du cuivre éprouvent peut-être, en se réveillant, qu'il y a un goût âcre à la bouche, un léger resserrement de la gorge, la langue sèche et, quelquefois, le mal d'estomac. Il croit qu'il s'est enrhumé et prend un expectorant qui le rend plus malade. Il a parfois la colique. Si la dysenterie est tant soit peu épidémique, il est sujet à l'avoir et ses douleurs d'entrailles sont extrêmement violentes. Souvent une toux qu'il ne s'explique pas, un refroidissement, des éruptions noires avec une légère quantité de sang ou une inquiétude indéfinissable sont les premiers symptômes et il n'y fait presque pas attention. Il a quelquefois des crampes à l'estomac et dans les membres; cela sont aussi des accompagnées de quelques uns des symptômes mentionnés plus haut. Un mal de tête à la fin de travail ou dans le courant de la journée est très commun. Il faudrait alors respirer quelque chose qui empêcherait la poudre ou la vapeur d'arriver aux poumons et avoir des gants pour protéger les pores. Il faut la diète, nettoyer les boyaux en prenant modérément le matin, les REGULATING PILLS DE RADWAY, puis continuer à prendre le RENOVATING RESOLVENT DE RADWAY jusqu'à ce que le poison soit chassé du corps.

LES FONDEURS DE CARACTERES D'IMPRIMERIE, LES POTIERS D'ETAIN, LES PEINTRES, LES PLOMBIERS ET VITRIERS ET CEUX QUI TRAVAILLENT DANS DES MANUFACTURES DE PLOMB,

Sont exposés à la maladie occasionnée par le plomb, et qui, comme celle produite par le cuivre, peuvent amener des symptômes analogues en se trouvant pas. La paralysie en résulte quelquefois et, alors les poitrines, il en résulte ce qui s'appelle généralement la colique des peintres. Ceux-ci ont, en se levant, un goût sucré et désagréablement astringent dans la bouche, le teint sérieux est resserré; une douleur se fait sentir à l'estomac, perte des membres extrémités ou vomissements.

LES PEINTRES DE VOITURES,

ou ceux qui se servent beaucoup du vermillon ont une tendance à la diarrhée par l'effet délétère du métal du cuivre et se montrent davantage dans les petits intestins. La vessie et les voies urinaires sont gravement affectées, l'urine passe difficilement et la couleur en est parfois foncée. Il faut alors prendre les REGULATING PILLS et le RESOLVENT, mais l'estomac ne doit jamais être vide. Pour les symptômes plus graves, le READY RELIEF est nécessaire, intérieurement et extérieurement en remède énergique de son nom. Pour les coliques de nombres, après recours aux REGULATING PILLS afin d'amener une bonne évacuation et ensuite prenez en plus modérément de façon la colique d'effet. Donnez tout d'abord le READY RELIEF dans du thé d'orme gras ou dans de l'eau de gomme. La nourriture doit être légère—du bouillon de bœuf ou de volaille, moins la graisse. Pour la paralysie, prenez constamment les REGULATING PILLS pour bien frotter le membre affecté ou une partie du membre avec le READY RELIEF, pendant un quart d'heure au moins trois fois par jour. La nourriture doit fortifiante mais facile à digérer. Pour les applications extérieures il vaut toujours mieux se servir de creux de la main et d'une main de femme.

LES TEINTURIERS IMPRIMEURS DE CALICO

ont plusieurs symptômes graves à craindre. Ceux qui emploient le muriate de fer blanc en voient les effets. Il est à la bouche un mauvais goût qu'il vient métallique mais il ne faut s'y tromper puisque des nausées, surtout après un repas. Leur pouls est plus faible et les battements n'en sont pas plus naturels. Un des symptômes très communs c'est que qu'éprouvent la maladie et qui se convertit en diarrhée. Car partant quelques mots il peut se passer quelques heures du début il y'a alors[illegible]. Les ulcères de visage et des deuxième avant ces symptômes moins communs mais ce sont des symptômes plus graves qui se déclarent en grande partie en ce qui [illegible] la paralysie de tels mode. Le traitement doit être celui qui est recommandé par la cuivre—le READY RELIEF DE RADWAY, les REGULATING PILLS et le RESOLVENT.

LES FERBLANTIERS

Sont parfois atteints de la même manière que les teinturiers, mais les affections sont rares. Si leur constitution les dispose davantage à la maladie, ils sont à craindre le plomb de la soudure, mais ils ne connaissent qu'un cas de ce genre. Le fait de se dispenser dans cette branche d'industrie lui rendra d'autres, produit parfois l'inflammation de la vessie que combattent victorieusement le RELIEF et les REGULATING PILLS.

LES FABRICANTS DE PAPIERS PEINTS ET LES EMPAILLEURS,

Subissent les effets des couleurs des peintures qu'ils emploient, les oxydes de plomb et du mercure qu'ils manient constamment. Une haleine fétide n'est pas rare; un mauvais goût à la bouche, une augmentation considérable de la salive, un resserrement de la gorge, [illegible] de gosier, resserrement qui semble s'étendre jusque dans la poitrine, des hoquets fréquents, une faiblesse qui vient et disparaît subitement, des cellules très alcalines infectées, les gencives et les dents qui finissent par tomber—le teint est très rouge, pâle que de teint en sont ont. Il est aussi des yeux et parfois des [illegible]. Il est aussi de plus forts [illegible] que lorsque quelques personnes de ces deux forment le mal remonte vivement [illegible] jours d'abus de souffrance [illegible] la nuit de [illegible] les symptômes ci-dessus mentionnés se déclarent en grande partie en totalité. Faites en lui d'autre un, il faut employer le RESOLVENT ainsi que les REGULATING PILLS et user du Relief pour un soulagement immédiat.

LES VERRIERS, LES EMAILLEURS DE CARTES, LES FABRICANTS DE PRODUITS CHIMIQUES, LES PLAQUEURS D'OR ET D'ARGENT ET LES TAPISSIERS, sont également exposés à des symptômes paralytiques. Les fondeurs de caractères ont à craindre les affections de la vessie.

LES TYPOGRAPHES ET FONDEURS DE CARACTERES D'IMPRIMERIE,

Manipulant constamment le métal à caractères, renversent les effets de l'antimoine. Ceux en qui ce démontre la paralysie monstrueuse des doigts et des mains, des bords de l'estomac, des boyaux et du gosier. Quelquefois, ils ont des constipations trop prolongées, des nominations qui s'aggravent avec l'usage de l'eau, irritations, purge, avec les REGULATING PILLS DE RADWAY et le READY RELIEF comme boisson. Pour le mal chronique, prenez le RENOVATING RESOLVENT avec le RELIEF, employez le READY RELIEF et les PILLS.

LES MAÇONS ET LEURS ASSISTANTS ET PARTICULIEREMENT LES CHAUFOURNIERS ET LES BADIGEONNEURS, sont exposés aux plus grands maux, par le contact de la chaux, ils ont ce qu'on appelle la maladie des maçons, les yeux rouges [illegible] [illegible] enflammés sur des membres et au dehors des cordes de blessures [illegible]. Il est alors les READY RELIEF, des boissons mucilagineuses et des bains chauds [illegible] [illegible] [illegible] le RESOLVENT et également prendre les PILLS [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] paralysie. Si le mal vient dans les pieds, lorsqu'il arrive des symptômes de paralysie, les lieu, faire beaucoup frotter les parties paralysées avec le READY RELIEF.

LES FABRICANTS DE POUDRE

sont sujets aux palpitations, aux maladies de cœur et au rétrécissement des boyaux. Et si les **FABRICANTS D'ALLUMETTES CHIMIQUES** ont à craindre des maladies de peau qui se développent sur le cuir chevelu, formant quelquefois des petits boutons derrière le ponce et les de gorge, de l'ex [illegible] de [illegible], avec accompagnement de démangeaisons de la cuticule dont la peau tombe. Dans le premier cas, les REGULATING PILLS et le READY RELIEF suffiront; dans le second, le RESOLVENT pris intérieurement et le RELIEF appliqué extérieurement, calmeront la peau, enlevant la sensation de démangeaison. Les REGULATING PILLS peuvent être employés avec avantage à l'état de l'estomac et des boyaux l'exige.

L'effet en contact de l'alcali se déclare parfois chez les **FABRICANTS DE SAVON,**

pour la colique, les convulsions et la diarrhée. Le READY RELIEF vous en délivre. Il faut faire de la limonade de temps en temps et prendre des oranges ou des fruits au jus et en goût légèrement acide. Le lait est également sain.

LES BLANCHISSEURS ET AUTRES EXPOSES AU CHLORE OU AUTRES ACIDES,

sont sujets à des maux de gorge, à des maux d'estomac, à une soif excessive et aux étouffements. Elle disparaît lorsqu'ils se développent l'inflammation de la bouche et de l'épiderme. Le RESOLVENT pris intérieurement et le RELIEF appliqué extérieurement sont d'excellents remèdes—les REGULATING PILLS [illegible] et le RELIEF [illegible].

Ils fabricants de cigares doivent faire usage du READY RELIEF, du RESOLVENT et des PILLS qui ont employés d'aussi des [illegible].

Les autres ouvriers exposés à souffrir de maladies provenant des substances irritantes appliquées aux poumons et aux voies digestives.

Les Tisserands de Tapis et autres Tisserands—Les Marchands de bois de charbon—Les Fabricants de boutisseries—Les Serruriers—Les Marchands de fourrures, — Les Tailleurs de verre — Les Mouleurs — Les Couteliers — Les Lapidaires—Les Sculpteurs — Les Tailleurs de pierre—Les Ardoisiers — Ceux qui battent les tapis—Les balayeurs des rues,

sont particulièrement sujets aux affections bronchiques et à la consomption. Le nombre de ceux qui vivent dans l'air et irritant, un catarrhe qu'apportent les intestins. Traitement: le READY RELIEF DE RADWAY, appliqué sur la poitrine et le gosier et le RENOVATING RESOLVENT pour l'usage interne. Les symptômes de la consomption disparaîtront et le poumon se rétablira.

LES CHAPELIERS,

étaient jadis exposés au même danger, mais l'introduction des chapeaux de soie a beaucoup diminué cette tendance. Les [illegible] moyens d'éviter les maux de gorge [illegible] [illegible]. Il faut le RELIEF [illegible] le RESOLVENT [illegible] READY RELIEF et le RESOLVENT.

LES FERMIERS, LES PALFRENIERS, LES GARDEURS ET TOUS CEUX QUI REMUENT LE FOIN, ont à craindre l'asthme, qui est ce que les hommes du fait ne l'aient, tant souffrir. Le choix [illegible] la poussière [illegible] par ailleurs du [illegible] ce [illegible], dont ne se [illegible] [illegible] [illegible] par leur ouvrage. Le READY RELIEF en détruisant le principe et les RENOVATING RESOLVENT, pris constamment, feront disparaître la disposition.

LES BOULANGERS,

par suite de l'action de l'acide fermentant sur la peau et sur le [illegible] cuit, déterminent le [illegible] et le psoriasis, ou ulcères, contre lesquels le RENOVATING RESOLVENT, pris [illegible] dans les [illegible] ou avec le RELIEF dissipent dans deux cas ces affections qui [illegible] une des boyaux et rapides.

Les occupations qui produisent des dépositions subites et exigeant un travail constant de l'esprit doivent nécessairement engendrer des affections de poitrine, mais comme nous en rencontrons des individus qui occupent sans [illegible]. L'ostentation et la constipation, le mieux est d'employer les REGULATING PILLS et le RESOLVENT [illegible] usage du RELIEF par les individus qui travaillent.

LES AVOCATS, LES AUTEURS, LES EDITEURS, LES PROFESSEURS, LES NEGOCIANTS ET LES MEMBRES DU CLERGE,

sont, en général, à la dyspepsie et à la constipation. Traitement: READY RELIEF DE RADWAY—intérieurement et extérieurement—et LE RENOVATING RESOLVENT et les REGULATING PILLS DE RADWAY, dans toutes leurs combinaisons, fortifiant les boyaux et le RESOLVENT.

Quelques occupations qui demandent qu'on s'occupe de la chaleur—celles des

FONDEURS, DES GARDE-FOURNAISES, CUISINIERS,

produisent l'asthme, les congestions, les rhumatismes et l'inflammation de la rate et du foie. L'inflammation sera de chose avec [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de READY RELIEF et les REGULATING PILLS [illegible] l'effet [illegible] [illegible] le READY RELIEF [illegible] le RESOLVENT.

[illegible]

LES ARRIMEURS, LES HOMMES DE PEINE, LES DEBARDEURS, LES CARRIERS ET TOUS CEUX QUI SOULEVENT DE GRANDS POIDS sont exposés à la rupture. Le RELIEF en détruisant les effets et les REGULATING PILLS opérant une guérison.

LES BATELIERS, LES FORGERONS, LES CONSTRUCTEURS DE DOCKS, LES MARINS, LES MEDECINS, COCHERS DE DILIGENCE,

sont tous exposés aux variations soudaines de l'atmosphère, aux maladies de foie et aux fièvres intermittentes. Le RELIEF [illegible] [illegible].

LES MARINS,

sont sujets au scorbut et aux inflammations fréquentes des yeux. Les REGULATING PILLS et le RENOVATING RESOLVENT de RADWAY sont plus spécifiques [illegible] [illegible] la fièvre le READY RELIEF et les REGULATING PILLS DE RADWAY, portement les maladies de [illegible] intestinales et de la [illegible].

LES COCHERS DE DILIGENCE,

sont exposés au délétère pour [illegible] [illegible] employer les REGULATING PILLS et le RESOLVENT.

LES MEDECINS,

qui le danger vient de ce qu'il couvent devraient tenir sur ayant de READY RELIEF [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de RELIEF [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le RELIEF [illegible] les SPASMES [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] BLACKTONGUE.

CONDUCTEURS ET ELEVEURS D'ANIMAUX,

au Sud et dans l'Ouest, le connaîtront comme un des souverains.

LES BATELIERS, LES PLANTEURS OU FERMIERS, QUI HABITENT DES TERRES BASSES OU QUELQUEFOIS INONDEES,

trouveront dans le RELIEF une protection contre la fièvre, la fièvre en fièvre et les maladies provenant des miasmes.

LES TYPOGRAPHES ET LES MINEURS,

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des douleurs des poumons, et les sans les [illegible] et des REGULATING PILLS de même, qu'en leur être [illegible] le RESOLVENT devient nécessaire.

LES BOUCHERS,

courent parfois le risque de perdre un membre ou même la vie par l'empoisonnement ou le contact d'un animal [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le RELIEF et le RESOLVENT sur des plaies [illegible] [illegible] [illegible] avec des REGULATING PILLS jusqu'à ce que le [illegible] [illegible].

Le soin [illegible] qui n'a rien [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] de REGULATING PILLS et RENOVATING RESOLVENT.

LES VANNIERS, LES BOTTIERS, LES CORDONNIERS ET LES TAILLEURS.

par suite de leurs habitudes sédentaires, sont sujets aux hémorroïdes, à la constipation, à l'hypocondrie, aux dinantes, à l'hydropisie, et aux douleurs des reins; il y a ainsi aux palpitations. Le traitement de ces maladies, c'est d'employer le READY RELIEF et les PILLS. Pour l'hydropisie, les REGULATING PILLS et le RESOLVENT. Pour les douleurs, le RELIEF. Le traitement en autres affections a déjà été indiqué.

Les maladies des fumeurs-cuisiniers à ces complications si [illegible] [illegible] de [illegible] de ces pour [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] et [illegible] ont été [illegible] plusieurs [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] les ailes des.

LES APPRETEURS DE PLUMES, LES MODISTES, LES PLIEURS DE PAPIER, LES FABRICANTS DE CARTON, LES COUTURIERES, etc, sont à craindre le dont points, les hémorroïdes, le lien fièvre et la dyspepsie, la diarrhée. Il faut d'abord et le dérangement des cheveux pour, dans l'un ou l'autre cas, leur conseil que, peu se mettent le débit ou de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la RELIEF et les REGULATING PILLS sont [illegible] [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible] le RESOLVENT et les autres [illegible].

De [illegible] les occupations sédentaires sur les femmes se [illegible] [illegible].

CELLE D'EMPLOYEES DE FABRIQUES,

sont sujettes aux symptômes les plus graves, surtout quand il y a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] elles travaillent, il y a peut l'alimentation de la peau. Le plus tôt, au emploi de la des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qui se [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] moment, tout à fait et de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de RADWAY, elles [illegible] le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] READY RELIEF et les REGULATING PILLS DE RADWAY, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de RENOVATING RESOLVENT DE RADWAY.

[illegible] [illegible] ici [illegible] l'[illegible] d'intervention du READY RELIEF et [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le [illegible] [illegible] de tous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Il n'y a pas longtemps que les remèdes de RADWAY sont connus, par le perfectionnement introduit dans la science et la pathologie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Il n'y a pas de [illegible] [illegible] [illegible] RADWAY [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Les remèdes de RADWAY sont à la portée de tout le monde. Le READY RELIEF [illegible] [illegible] [illegible] le RESOLVENT [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

RADWAY & CO.
[illegible] No 28 John St., New-York.

1nov—1m[illegible]

No 24 rue de Chartres, Mme Dumas.

OLYMPE & Co.

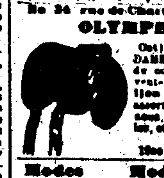

Ont l'honneur d'annoncer aux DAMES qu'à jour d'hui lundi 16 de courant, ils mettront en vente une grande réduction de prix, un bel et riche assortiment de chapeaux, fleurs, [illegible], soieries, robes de théâtre, châles, [illegible], etc., etc.

OLYMPE & Co.

Modes Modes Modes

Ed. ADLER, importateur,

86, rue Royale (au premier.)

A reçu par les derniers arrivages du Havre par les navires Roger Stewart, Heidelburg et Shepherd, un grand assortiment de *Fleurs artificielles, Plumes, Chapeaux, Parures de bal, etc., Rubans, Velours et Soieries pour modes, Fournitures de modes, Blondes, Tulles, etc.*, des premières Maisons de Paris, aux PRIX les plus RÉDUITS.

GRAND DEBALLAGE!

BODET & GUEYDAN ont l'honneur d'informer leurs nombreux clients, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord un ***MAGNIFIQUE ASSORTIMENT*** de MARCHANDISES de SAISON, qu'ils vendront à des prix excessivement réduits. La plupart de ces articles ayant été achetés au rabais à New York, sans tenir compte de leur valeur, ils peuvent défier toute concurrence.

Les Dames de la ville trouveront à leur magasin de l'encoignure Hôpital et Condé le PLUS BEAU CHOIX de NOUVEAUTES qui leur ait jamais été offert.

Nous citerons seulement:

DES ROBES GRISAILLE DOUBLE JUPES à $4 00.

DU BAREGE ANGLAIS grisaille à 20 cents la yarde.

BAREGE do de double largeur, à 25 cents la yarde.

Ainsi qu'un immense assortiment d'étoffes pour ROBES, qui seront vendues dans les mêmes proportions.

Mll. les habitantes trouveront également à la ***MAISON ROUGE No 1,*** Outre un bon choix de Nouveautés, un grand assortiment de marchandises pour habitation, qui leur seront vendues à CINQ pour 0/0 des prix de fabrique.

BODET & GUEYDAN,
Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, la plus près du marché aux légumes,
ET
encoignure Hôpital et Condé.
12oct—2md

PAYAN & CARHART,
Fabricants et marchands en gros de [illegible] détail,
Habillements des derniers genres,
No 73 RUE DU CANAL,
Entre les rues Camp et Magazine (édifice Bouguenny.)

Ont reçu leur marchandises et recevront de leur manufacture, par chaque steamship, les articles qui vente qu'ils offrent aux conditions les plus libérales.

MARCHANDISES D'HABITATIONS,

Vêtements de Jersey, doublé et simple; couvertures, [illegible] cabans, [illegible] [illegible] gilets et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Pour le commerce de la ville et de la campagne.

Habits de bureau, redingotes, ... [illegible] ...

GILETS DE DESSOUS.

[illegible]

Un assortiment de linge pour enfants et jeunes gens, depuis la qualité la plus basse à la plus fine.

[illegible]

Les planteurs, les marchands de la campagne et les marchands en général trouveront leur intérêt à venir examiner les articles avant de faire leurs achats ailleurs. Ils sont déterminés à vendre aux prix les plus réduits.

PAYAN & CARHART,
No 73 rue du Canal, entre Camp et Magazine
16juin (Edifice Bouguenny.)

PIANOS, HARMONIUMS ET PIANOS MECANIQUES.

Ade FLANDRAIN,
44 rue Conti, entre Chartres et Royale,
NOUVELLE-ORLÉANS,

VIENT de recevoir un assortiment de Pianos provenant directement des manufactures de M. A. Dubois de Paris, l'ancienneté [illegible] [illegible] d'Europe, ainsi que de l'Amérique du Nord.

M. A. Dubois, pour les différents pianos de ses inventions, a reçu plusieurs médailles, aux expositions de France, de Londres et de New-York.

[illegible] [illegible]

M. Ade Flandrain, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Ayant été contre-maître dans les ateliers de M. A. Dubois, il est convaincu de la supériorité de ces instruments, de leur solidité et de la durée; il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Il se charge des accords et réparations.

PIANO MECANIQUE.

Cet instrument a l'avantage de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

M. A. Flandrain ayant travaillé chez M. A. Dubois à la fabrication de ce genre de Pianos, se charge de leurs réparations.

18 oct—[illegible]

Changement de local.
A. Sturzenegger & Barnod,

ONT transporté leur magasin à la [illegible] [illegible] rue de Chartres, [illegible] de la rue Dumaine.

CONFITURES de Bâle nouvelles—Venant d'arriver:
25 caisses confitures assorties,
10 do
10 do
A vendre par DUNTZE & Co.
20 oct Enc. Royale et Conti.

PAPIER—[illegible] balles Papier Ecolier, [illegible] [illegible] débarquement du [illegible] Bienville, ce vendre par [illegible].
[illegible]

REMEDE DE AYER,

Prompte guérison de

La fièvre intermittente, la fièvre en frissons, la fièvre rémittente, les maux de tête périodiques ou maux de tête bilieux, les fièvres bilieuses, et en un mot toutes les maladies provenant de la bile et causées par les miasmes.

Il n'est pas de remède dont la nécessité se fasse plus sentir, pour les Américains, que celui qui délivrera de la fièvre en frisson. Ce remède, nous sommes à même aujourd'hui de l'offrir au public, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Les Pilules d'Ayer, pour les cathartiques
REMEDE DE FAMILLES;

sont composées de telle manière que les maladies pour lesquelles elles sont recommandées leur échappent. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

LE CHERRY PECTORAL D'AYER.

Prompte Guérison

de la toux, de l'influenza, de l'enrouement, du croup, de la bronchite, de la consomption, quand elle ne vient que de débuter, et des affections pulmonaires lorsque le mal n'a pas fait des progrès.

Le Cherry Pectoral est si utile, les guérisons qu'on lui doit sont si nombreuses, qu'il y a, dans presque toutes les parties du pays, des personnes connues qui ont été sauvées après qu'on les eut condamnées. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Préparé par
LE Dr J. C. AYER & Co,
Lowell, Mass.
A vendre par J. WRIGHT & Co,
9 jui Nos 21 et 151, rue de Chartres

LOUIS conservées—[illegible] de Baltimore—
100 caisses tomates,
[illegible] do [illegible]
A vendre par DUNTZE & Co,
[illegible] Enc. Royale et Conti.

AUX DAMES:

NOUS soussignés avons l'honneur d'annoncer aux dames, que lundi 18 octobre nous mettrons en vente nos derniers arrivages d'Europe à GRANDS SACRIFICES! GRANDS SACRIFICES! Une facture de

6000 BURNOUS
dernier genre

A $4 00.

Nous pouvons donner tout assurance que cet article déjà meilleur marché que le [illegible] jamais été fait à la Nouvelle-Orléans.

Nous ferons aussi l'ouverture de plusieurs caisses de [illegible] noire et [illegible].

[illegible] anglais,
[illegible] en tout genre, Broderies.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

G. LABOUISSE & Co,
[illegible]
encoignure Remparts et Poydras

A vendre.

UNE bonne famille d'esclaves se composant de quatre sujets, comme suit:—La mère, âgée de trente une ans; [illegible] fille âgée de 14 ans; un garçon âgé de 12ans [illegible], et un autre garçon de 3 ans. La mère est excellente cuisinière, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

S'adresser rue de la Douane, No 138, à DEBREY.

A. BERNARD,
HORTICULTEUR,
136 rue de Chartres, près l'Hôtel St-Louis,

Un assortiment complet de graines potagères et de fleurs; Dahlias, &c.

OUTILS D'HORTICULTURE:

[illegible]

[illegible]

Insecticide Vicat,

[illegible]

[illegible] rue de Chartres, No 136, maison à Bernard [illegible] [illegible] [illegible].

VENTES JUDICIAIRES.

Bernard Soulé vs Clément Lacoste.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,276—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le lundi 14 de novembre 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Une portion de terre faisant face à la rue Grande, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Sixième et Grande, désigné par les Nos [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Le No 16 formant l'angle des rues Grande et St-Pierre.

Le No 20 formant l'angle des rues Grande et Toulouse.

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E T PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

D. M. L. Reeveraty vs Henry Halverson—No [illegible]—En vertu d'un writ de fi fa [illegible] [illegible] l'Hon. John P. Barnett, Cinquième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, [illegible] [illegible] [illegible] à l'enchère publique, au lieu de mon encan, No 4, rue des Français, entre les rues Esplanade et Victoire, vendredi 4 novembre 1859, à 11 heures A. M.—Le fonds d'un cabaret, composé en premier lieu, d'après l'inventaire contrepart à mon bureau [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

F. N. HERNANDEZ, constable.

JAMES Julia vs Ellen Doyle et [illegible]—En vertu d'un ordre de [illegible] [illegible] [illegible] l'honorable John P. Barnett [illegible] [illegible] Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, dans la rotonde de la Cité [illegible] [illegible] [illegible] Un certain terrain situé au faubourg Montréal, dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du terrain No 6 de l'îlet No 7, compris entre les rues Pléty, Pia, Amour et Bons Enfants [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

F. E. HERNANDEZ, constable

[illegible] D. Wiese vs Pat Ott—No 12,[illegible]. COUR DU TROISIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé l'Hon. A. Bastier, juge de la dite cour, je vendrai à l'enchère publique, samedi, 5 novembre 1859, à midi, à l'Hôtel St-Charles, dans la rue St-Charles, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

JULES DELABUS, Constable

[illegible]

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 1 [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 20 d'octobre 1859, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente à l'encan public, samedi 12 de novembre 1859 à 10 heures A. M., sur les lieux, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

E T PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Leveque—No 15 [illegible].

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession, et à tous autres intéressés, d'avoir à faire valoir leurs droits dans les dix jours, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Par ordre de la Cour J. L. KELLY
[illegible] Député greffier

VENTES A L'ENCAN

Succession de F. C. Laville.

PAR M. VIGNIÉ, encanteur.

JEUDI, 3 novembre 1859, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et [illegible] [illegible] [illegible]:

Meubles pour ménage, chaises, fauteuils, tables, [illegible], lampes, miroirs, etc, etc.

[illegible]

Conditions—Comptant. 2 nov

100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. 170 lots Linge fait. 200 doz. Chemises laine et Sacs de voyage. **PAR H. MOORE & CO.**

JEUDI, 3 novembre, à onze à 10 heures, à leur magasin d'encan No 20 rue de la Vieille Levée.

100 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment de [illegible].
—AUSSI—
150 lots Linge fait des les
—AUSSI—
200 douzaines chemises de laine.
—ET—
Une grande facture de sacs de voyage.
Conditions libérales à la vente 2 nov

Rebat!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI, 4 Nov., à dix heures du matin, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, à l'entrepôt Boe:

20 boucauts (plus ou moins) de riz avarié sur le brick Northman, arrivé de Charleston.

Conditions—Comptant. 2nov

VENTE RENVOYÉE.
Vacherie.... Vacherie.

PAR CHS. E. FORSTALL.

IL sera vendu VENDREDI, 4 novembre 1859 à 11 heures du matin, sur la Grande Route St-Jean, près de la résidence du juge Duvignaud,—

9 belles vaches laitières et leurs suivants,
2 beaux chevaux,
1 charrette à laitage,
1 mulet,
1 charrette à bât, les bateaux et les ustensiles de laiterie.

Conditions—Comptant. 2 nov

Vente du chargement de la goëlette Ellen Bush arrivée de Philadelphie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 5 de courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, à l'entrepôt Boe.—

Wagons, roues, camions, charrettes, poêle en fer, raboteurs, canne ciel, chaudières à bouillage, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Conditions—Comptant. 2nov

Une petite résidence à étage, située dans la rue de la Douane, Deuxième District, et convenant à une petite famille.

PAR JULIAN NEVILLE & Co.
Julian Neville, encanteur,
Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 12 novembre 1859, à midi, à la Bourse St Louis—

Un certain terrain, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Douane, Claiborne, Derbigny et Bienville. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Les améliorations comprennent une bonne maison en bois, à étage, avec les dépendances nécessaires, arbres, etc.

Conditions—$1000 comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Les bâtisses devront être assurées aux frais de l'acquéreur et la police transférée au vendeur.

Acte de vente par devant O. De Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 1nov

Vente sans réserve, à crédit, de 1,0 doux, Pomme de sireu français.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

LUNDI, 14 du courant, à 10½ heures du matin, il sera vendu sans réserve, à son magasin d'encan, encoignure St-Louis et Chartres, No 120—deux mille contenant 100 douzaines, puis 1 de veaux français, qui seront vendues en lots au gré des acheteurs.

Termes et conditions—Pour toute somme audessous de $100, comptant; de ceci à deux cents pièces, de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Grande vente d'esclaves à l'encan. Cent douze très beaux jeunes ESCLAVES, par un ou en familles; nègres de champ, de [illegible], hommes, femmes, garçons et filles. Vente au City Hotel, à un long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
Bureau No 37 rue des Magasins

JEUDI 10 novembre 1859, commençant à 11 heures précises, il sera vendu à l'enchère publique au City Hotel, coin de la Commune, entre Camp et Magasins.

CENT DOUZE ESCLAVES DE CHOIX, par un ou en familles, No 1, presque tout jeunes, et très beaux sujets, pouvant cultiver soit le coton, soit la canne. On peut se procurer, au bureau des encanteurs, des catalogues donnant des descriptions complètes.

Conditions—Dix-huit mois de crédit en billets acceptés en ville, à satisfaction, portant 8 pour cent d'intérêt, ou comptant et les acquéreurs le préfèrent.

L'acte de vente par devant S. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
26 oct—11—11comp

Institution Collégiale de la Nouvelle Orléans.

Ou pensionnat et externat de jeunes demoiselles,

Dirigée par
MADAME Ed. LOCQUET,
No. 269, RUE DU CAMP.

CET établissement fondé par Mme MACAULAY et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, compte sa onzième année le 12 septembre prochain.

Mme LOCQUET, élève de madame Mme FRANÇOIS LOCQUET, avec qui elle s'est associée, fait tous ses efforts pour continuer à cette institution la confiance dont l'ont honorée jusqu'à présent.

[illegible]

[illegible]

Université de la Louisiane
Collège et Ecole de Grammaire.

LE semestre régulier pour l'école de grammaire s'ouvrira le premier lundi d'octobre, les cours collège commenceront le 1er lundi de novembre. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Changement de Domicile.

A. H. DUFILHO,
FABRICANT DE COUTELLERIE, D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
Bandages, Appareils, etc.

Toutes les réparations, les plus minutieuses même, seront faites avec soin et dans le plus bref délai.

—EN MAGASIN—
Un assortiment complet de coutellerie fine de toutes sortes.
A. H. DUFILHO,
21 rue Royale

AYA PANA BITTERS
Manufacturé par J. Chauvet.

CES BITTERS sont de beaucoup supérieurs à tous ceux connus jusqu'à ce jour, et une excellente boisson prise modérément avant ou après le repas; elle prépare les voies digestives et facilite la digestion.

Ce BITTERS, composé entièrement de l'extrait de plantes aromatiques, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Dépôt chez J. CARRAUX 43, Vieille-Levée,
17oct—6m entre Conti et Bienville

Magasin de Cigares No Plus Ultra,
Encoignure St-Charles et Gravier,
TENU PAR R. RODRIGUEZ,

CONSTAMMENT en magasin, les marques de premier choix de la Havane, telles que Cabanas, Cabarga y Carbajal, Partagas, Figaro, Intimidad, Gonzalez, [illegible], La Washington, Know Nothing, El Valor de la Ramo, Cervantes, [illegible], Yonuso Laura Elier, &c. &c.

[illegible]

Conservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, dans la demeure qu'occupait autrefois le Dr Beauregard, No 132, rue Royale, entre les rues Saint Pierre et Toulouse, continue à exercer [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné:

50	barriques vin rouge Gamelonnes		
[illegible]	"	"	St Julien [illegible]
[illegible]	"	"	St Estèphe
[illegible]	"	"	[illegible]
[illegible]	"	"	St Julien
[illegible]	"	"	Chateau
[illegible]	"	"	Pauillac
140	caisses vin blanc Haut Sauterne		
[illegible]	vermouth Noilly Prat & Co,		
[illegible]	[illegible] Jourdan Brive & Co,		
[illegible]	paniers bouts d'olives Jacques [illegible]		
[illegible]	champagne Fleur de Bouzy, gr bout		
[illegible]	"	"	[illegible]
[illegible]	"	"	Pelican
[illegible]	caisses, en [illegible] paniers anisette Chauvet		
[illegible]	"	Marie Brizard & Roger	
[illegible]	caisses vin rouge Pontet Canet		
[illegible]	"	Château Latour	

X. LAMBERT,
3mei No 62, rue des Magasins.

TABAC—[illegible] la Havane—[illegible] balles tabac en feuilles [illegible] en débarquement du brick Nazareth, [illegible] 11 [illegible] [illegible] à vendre par ANTONIO COSTA & Co

TABAC—[illegible] balles feuille de la Havane, en débarquement du brick A A Chapman [illegible] [illegible] [illegible] à vendre par ANTONIO COSTA & Co

[illegible] Bouquets de soirées [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] DUNTZE & Co
encoignure Royale et Conti

VENTES A L'ENCAN

VENTE A CREDIT.

Habillements d'hiver, chemises blanches, caleçons en coton et chemises en mérinos.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue [illegible] [illegible]—

100 douz habillements d'hiver fins.
—AUSSI—
100 douzaines chemises blanches américaines.
—AUSSI—
[illegible] douzaines caleçons en coton des Etats.
—AUSSI—
60 douzaines chemises et caleçons en mérinos.
Conditions à la vente 2nov

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi, 5 novembre 1859, à midi et demi, vis-à-vis la Bourse St-Louis rue St-Louis, [illegible] de voitures et harnais.

[illegible]—Comptant. 3 nov

[illegible] occasion d'acheter une délicieuse résidence dans le Deuxième District, avec un grand terrain. La propriété est en parfait état et vendue pour cause de déménagement.

PAR JULIAN NEVILLE & CO,
Julian Neville, encanteur,
Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu, samedi, 12 novembre 1859, à midi, à la Bourse St-Louis—

Un très belle résidence cottage située dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Rochebave, Hôpital et Dorgenois. Le terrain a 74 pieds de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 200 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage en bois ayant quatre chambres, galerie, sur la façade et sur le côté.

Dans le fond, il y a une maison en bois à étage ayant d'être achevée, couverte en ardoises, ayant une grande salle à manger, cuisine, chambre servant à magasin, chambres à bain et trois chambres à domestiques au premier. Il y a aussi une grande écurie, remise, trois grandes citernes en briques, un hangar couvert en ardoises, pour le blanchissage.

Le terrain est admirablement distribué, en belles plantes, &c., est protégé par des barrières neuves, et le tout forme une excellente propriété pour une résidence dans le Deuxième District.

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet de $7,0 mais intérêt, dû le 20 juin 1860; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

L'acte de vente par devant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25oct

1,750,000 cigares d'Allemagne.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI, 11 novembre, à 11 heures du matin, il sera vendu, au magasin de MM. Mayer & Bro's, importateurs, No 41, rue Tchoupitoulas—

1,750,000 cigares d'Allemagne, de diverses qualités et marques, venant d'être reçus et garantis bons sous tous les rapports.

Conditions libérales. Voir les catalogues. 2nov

FROMAGE DE GRUYÈRE.

A. STURZENEGGER & BERNOD, No 47, rue de Chartres, offrent en vente 15 sacs fromage de Gruyère, première qualité, et petites meules, en débarquement du navire "Roger Stewart" du Havre. 1Sept

Papier à échantillonner le coton.

PAULIN DUREL a reçu par les derniers arrivages de bord un grand assortiment de papiers à envelopper, tel que papier à échantillonner le coton, papier à envelopper pour les dry goods, les épiciers, etc. Le papier pour coton est très grand et très fort. A vendre à bas prix par

PAULIN DUREL,
Papetier, imprimeur et relieur,
37, rue de Chartres
5sep

Magasin d'habillements confectionnés.

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée,
En face du ferry de St District.

R. CHAMPAGNE,
MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New York. Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers.
20 sept—ab

Changement de magasin.

A. F. VALLS,
Marchand de cigares et de produits de la Havane,

a transporté son magasin de No 62, Passage de la Bourse, au No 36, RUE TCHOUPITOULAS.
15 nov—

HOTEL St LOUIS.

LES soussignés, ayant acheté l'Hôtel St Louis ainsi que l'ameublement, annoncent à leurs anciens clients et au public en général que l'établissement sera fermé que pour la courte saison. L'Hôtel sera meublé à neuf, et se rouvrira dans son ouverture le 1er novembre. O. S. HALL & Co.
2juin—1m

A THAMES de la Havane, par le brick M A Stevens, les marques suivantes: Cervantes, Economia, Sus Cervantes, Conchas, Los Andes, Londres, Comercial, Regalia, Victoria, El Joven, Mortera, Prensa, Partagas, [illegible] cigares de la meilleure Havane.

A vendre par P GUMA,
12 aout Enc. Canal et Tchoupitoulas

REÇU par le navire Ashland, du [illegible] de Bordeaux: [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de Lyon, 60 barriques vin rouge pour famille.

A vendre par B. RENAUD,
26 sept encoignure Royale et St L. os

SANGSUES—SANGSUES

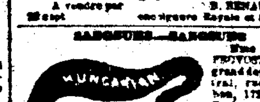

Mme veuve PROVOST, à grand assortiment de sangsues, rue Bourbon, No 172, entre Toulouse et St Pierre.

[illegible] arrivé par le [illegible] de [illegible] [illegible] sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

SANGSUES: SANGSUES
Nouvellement arrivées.

20,000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par steamer Lafourche, à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail, et aux prix modérés.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin, [illegible] [illegible] [illegible].

BAPTISTE LOUBAT.

Somnambulisme magnétique.

Rue St-Pierre No 113, entre Dauphine et Bourgogne.

Mme MAHALIN, dont la réputation de lucidité est depuis longtemps établie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Consultations tous les jours à son domicile, etc.

[illegible]

Imprimerie qui vendent des Journaux

A. E. STRAWBRIDGE & CO.
AGENTS DE TOUS LES
Journaux qui ont la plus grande circulation au Sud Ouest,

ANNONCENT à ceux qui désirent se faire connaître

A BON MARCHÉ

qu'ils sont prêts à passer des contrats pour des avis de toutes longueurs, pour une période quelconque, aux conditions les plus libérales.

On peut se procurer en tout temps une liste de leur journaux en s'adressant à leur bureau.
1sept—3m No 22, Commercial Place

BOUTEILLES vides—En débarquement de l'Elizabeth Ellen, de Bordeaux, 100 paniers bouteilles vides, à vendre par LOUIS F MAXENT,
4 oct 50 rue Toulouse

FOIN—200 balles foin prime de l'Ouest, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs par F A GONZALES & Co,
3 Sep No 11 Front Levee, près la rue Bienville

MAIS—1000 sacs mais blanc et mais jaune, en magasin et à vendre par F A GONZALES & Co,
4sep No 11 Front Levee, près la rue Bienville

AVOINE—500 sacs avoine prime de St Louis, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co,
1Sep No 11 Front Levee, près la rue Bienville

EN débarquement du navire Elisabeth Ellen, venu de Bordeaux—
150 caisses cerises à l'eau-de-vie Lahorie,
1 do conserves de Lyon,
1 do capsules pour bouteilles assorties
A vendre par HENRY VALETON,
des 27, 29 et 31 rue Bienville

EN débarquement du navire Globe, venant du Havre:
25 caisses petits pois, de 10 demi boîtes chaque
A vendre par FAURES & NORMAN,
5 oct encoignure Royale et Douane

AUX FAMILLES,

SIROP BALSAMIQUE

ET PECTORAL.

[illegible]

Dépôt général: [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Remparts et St-Louis

VINS, cognac, liqueurs &c.
[illegible] caisses vin de Bordeaux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
1500 caisses vin rouge diverses marques, [illegible] Larrouide & [illegible], Larronde, &c.
100 pièces absynthe
10 do vin blanc, [illegible]
50 barriques vin rouge supérieur
10 do de blanc ordinaire
10 caisses de pruneaux et pruneaux
150 paniers champagne diverses marques, 12 et 24 bouteilles
[illegible] caisses liqueurs L. Rambaud & M. Brizard & Roger.
40 do bouchons Wm Dobson Jr.

A vendre avec les conditions de la Douane en magasin par V. & E. MAGNAN,
oct 12 17 rue St Louis.

J. A. LAFAURIE,
DISTILLATEUR,
No 20, RUE CONTI.

EN magasin et à vendre:
50 barils anisette assortis,
[illegible] do Madère,
4 do Gingembre,
6 do Madère,
8 do Port-wine,
[illegible] do Cassis de Mont-d'Or,
5 do [illegible]
[illegible] do [illegible]
[illegible] do Eau-vierte;
200 do liqueurs assortis.

A vendre au plus bas prix du marché. 1oct

MIEL blanc—50 barils miel blanc, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par S PLAUMAN,
30 oct 35, Vieille Levée

LA [illegible] supérieur—[illegible] caisses liqueurs assorties "Marie Brizard & Roger" à vendre par LOUIS F MAXENT,
Nov 50 rue Toulouse

VIN DE XEREZ—30 pièces barils de 10 gallons vin de Xerez supérieur, en débarquement de la goëlette Mary Clinton, et à vendre par ANTONIO COSTA & Co.

VENTES A L'ENCAN

Quincaillerie, Coutellerie, etc.

PAR D E MORPHY, encanteur.

LE JEUDI, 3 courant à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au No 49 rue des Magasins,— Un grand lot de quincaillerie, comprenant le provenant de l'incendie du magasin de MM. Taylor & Oberhold.

Conditions—Comptant. 1er nov

Meubles de seconde main et un très beau cheval de famille, allant sous les harnais, buggy et harnais à l'encan.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau No 37 rue des Magasins

JEUDI, 3 novembre 1859, à 10 heures du matin, il sera vendu, en face de notre bureau, un assortiment général de meubles en acajou pour ménage.

—EGALEMENT—

Un très beau cheval de famille, allant sous les harnais. Le cheval a sept ans, est acclimaté et garanti parfaitement sain. Plus la buggy et harnais.

Conditions—Comptant. 1or n

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 3 novembre 1859, à 10 heures A. M., à notre Bureau, Passage de la Bourse, No 38, pour le compte de [illegible] [illegible] [illegible] 116 boîtes pour pharmaciens et confiseurs, 6 variétés, 1 bascules en cuivre et bureau de 4, 4 [illegible] à mesa 100 pieds de cuire de [illegible] [illegible] [illegible] 1 tronk, 1 lot de chaise, un lot de livres et gravures, 15 boîtes contenant 2 eau de cologne, etc.

Conditions—Comptant. 31oct

Succession de José Tiburcio L pez.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu jeudi 24 novembre 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 20 octobre 1859, la propriété suivante, appartenant à la susdite succession:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Dumaine, Ste-Anne, Claiborne et Royale, mesurant 26 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, 16 pieds 9 pouces de profondeur du côté de la rue Royale, de la bavant 3 pieds [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Ensemble une maison en brique à étage et mansardes ayant des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Conditions—Un tiers comptant et la balance à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

26 oct—3 10 17 24nov

Succession de Louis Joie, à Bernier.

Vente au comptant d'un grand terrain près des rues Claiborne et St-Bernard.

PAR M. VIGNIÉ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 26 octobre 1859—[illegible] de la Cour, No 13,00—Il sera vendu à l'encan publique le SAMEDI, 26 novembre 1859, à midi, dans la Rotonde de la St-Louis, le terrain ci-après décrit, pour le compte de la dite succession:

UN LOT DE TERRE situé dans l'îlet ou espace borné entre les rues Prosper, Claiborne, Annette et l'Avenue St-Bernard.

Le dit lot mesure, mesure américaine 32 pieds de face à la rue Prosper, sur 90 pieds 8 pouces à profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant E. Magner, not. public
26 oct—3,10,19,16nov

Dernière année.

MADAME ALLUARD

Somnambule,

RUE BOURBON, 331,
Entre les rues Ursulines et Hôpital.

M. et Mme ALLUARD, bien connus à la Nouvelle Orléans, et qui ont opéré une véritable révolution dans le traitement des maladies à réceuse, ont l'honneur de prévenir le public du nouveau [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le 1 de mai 1860, époque à laquelle ils s'embarqueront pour la France.

Mme Alluard a guéri un très grand nombre les maladies suivantes: Fièvres intermittentes, migraines, aigreurs d'estomac, crampes d'estomac, gastrites, dégoût de la nourriture, [illegible] [illegible], coliques, diarrhée, dysenterie, [illegible], épilepsie, dartres de toutes espèces, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Les personnes qui consulteront pour ces maladies ne seront pas obligées de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Mme Alluard se rend au domicile des malades à peu de distance [illegible] [illegible] [illegible]. 5 oct

PAPIER PEINT.

Le soussigné Ver Hebert & Co. a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux clients qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de Papier peint pour tenture de première qualité, ainsi que de bordures [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Papier doré [garanti français] $1.
do glacé do 15 à 50 cents.
Papier mat de 10 à 20 cents et au-dessus.
Ver HEBERT & Co,
21 oct—1m Rue de Chartres No 144

DIVERS—200 paniers huile d'olive Plagniol, grands et demi bouteilles
[illegible] caisses vin rouge, diverses marques
35 paniers champagne, diverses marques
75 caisses liqueurs assorties Chauvet fils (Marie Brizard)
250 caisses chandelles Star et blanc de baleine
150 barils cidre et sucre de [illegible]
25 demi barils whisky [illegible] [illegible] [illegible]
50 barils vieux whisky Bourbon et Monongahela
230 paniers anisette Chauvet & [illegible] Roger
25 futailles vieux rhum de la Jamaïque, de la Barbade et de la Louisiane
[illegible] caisses café de Rio, de la Havane, de Java. Oil Gouvernement et Moka
[illegible] barils huile de graines de coton
[illegible] barils huile de graine d'hiver strained
[illegible] caisses raisins Layer
[illegible] caisses cerveaux Worcester

Riz, farine, sucre, jambons, épices, morue, harengs, maquereaux, fromage, jambons de [illegible], [illegible] [illegible], sel en barriques et quarts de barils, bougies, [illegible] [illegible], conserves, capsules à bouteilles, balances, poudre, etc, etc, en quantités à vendre par
J. MALUS & Co,
4aout 43, Vieille Levée.

Bureau de la Compagnie d'assurances Mutuelles des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 14 avril 1859.

A PARTIR du 15 courant, les bureaux de cette compagnie seront transférés au magasin du premier du No 134 rue du Canal, coin St-Charles et Carondelet.

[illegible] LE SANTEK, Secrétaire.
15 avril

A. Carrière. E. Bordelois

A. CARRIERE & Co
IMPORTATEURS,
No 26, rue de la Vieille Levée.

ONT constamment en magasin un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie [illegible] [illegible].

C A. BARRIERE & BRO.

ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public qu'ils font en ce moment l'ouverture de leur

LINGERIES,

DAMAS SOIE BRODÉ,
RIDEAUX, DENTELLE ET MOUSSELINE,
LINGES DE TABLE, NAPPES ET SERVIETTES
MARCHANDISES D'HABITATION,
COUVERTURES, JEANS ET LINSEYS,
Toiles à bas prix,
POPELINES D'IRLANDE,
qu'ils se feront un véritable plaisir de montrer. Egalement, un assortiment complet de Drogues et Confections.

C. A. BARRIERE & BRO,
encoignure [illegible] Bas Toulouse

LISEZ CECI.

MADAME VIRGINICA, la grande phrénologue française et médecine, après toujours de merveilleuses guérisons de toutes les maladies. Elle a inventé de précieux remèdes que les personnes non acclimatées peuvent employer avec [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

On peut consulter Mme Virginica tous les jours, sur le passé, le présent et l'avenir [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ET ESCLAVES.
Bureau public de McCERREN, LANDRY & CO.

LES soussignés ont ouvert des livres pour l'enregistrement et la vente de propriétés foncières et d'esclaves, pour la ville et la campagne, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] public à venir faire leurs achats chez eux [illegible] [illegible] [illegible].

Les livres seront ouverts au public dans la salle de ventes de leur bureau.

McCERREN, LANDRY & CO,
Bureau et salle de ventes, au Banquet Hall, rue St-Charles, encoignure Perdido. 26sept

EN DEBARQUEMENT—
450 caisses vermouth Noilly Prat & Co, premier choix
100 caisses vermouth Frontignan
[illegible] caisses punch [illegible]
[illegible] caisses absinthe [illegible]
[illegible] caisses [illegible] de fleurs d'oranger
[illegible] caisses cerises à l'eau-de-vie
[illegible] [illegible] anisette [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] paniers champagne [illegible]
10 barriques vin rouge Bernard
[illegible] caisses [illegible], La Flora
[illegible] paniers champagne, Moët [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
17 oct 44 Vieille Levée

ATTENDU par le navire Tasman, de Bordeaux—
150 barriques vin rouge ordinaire
50 do vin blanc [illegible]
25 balles bouchons [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
40 futailles bouchons de [illegible]
50 balles bouchons à [illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
17 oct 44 Vieille Levée

C. C. La Marchan [illegible]
EN débarquement de l'Elisabeth Ellen, de Bordeaux:
[illegible] caisses de 12 bouteilles, 1834
[illegible] do do 1811
[illegible] do do 1851
A vendre par LOUIS F MAXENT, seul agent,
4 oct 50 rue Toulouse

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Globe, du Havre—1000 dames-jeannes de 5 gallons; 100 do de 2½ do; [illegible] do de 1 do.
NUMA LACOUTS & Co,
111 rue Royale

EN magasin—50 barils vin d'Oporto doux, 1ère qualité, très vieux
[illegible] barils vin de Madère
[illegible] [illegible] [illegible] Wine
100 paniers bouteilles d'olives Bengaline
[illegible] [illegible] [illegible] demi-bouteilles
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] grosses capsules [illegible]
A vendre par PABLO GIL & Co,
123 Vieille Levée

MAQUEREAUX ET HARENGS—[illegible] [illegible] [illegible] maquereaux No 3 [illegible]
[illegible] barils maquereaux No 3 de [illegible]
[illegible] barils Nos 1, 2 et 3
[illegible] barillets Nos 1 et 2,
[illegible] douzaines [illegible]
A vendre par GALLOSO & PASCAL
No 37 et 39 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—100,000 cigares de la Havane, en débarquement du brick A. Stevens, venant d'être [illegible] [illegible] [illegible] Demi Regalias et Regalias Londres, Londres, [illegible] et Pressés, [illegible] [illegible], Cabanas, [illegible], Cabanas, etc.
CABALLERO & SAMUALDO,
No 36 Vieille-Levée

6000 REGALIA [illegible]
[illegible] Regalia Londres [illegible]
10,000 Regalia Britanica Una Cofena et El Fior;
[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
A vendre par ALVAREZ, HERNANDEZ & Co,
[illegible] rue de la Douane